

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



NOTE D'INFORMATION N° 8 4 / DGD/DFD/DU 01 AVR 2014

Objet : Mise en stage pratique des 2000 élèves
issus du processus du DDR.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que le stage pratique d'application des élèves agents d'encadrement issus du processus du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réintégration (DDR) se déroulera du Lundi 07 Avril 2014 au Mardi 07 Octobre 2014.

Cette formation pratique qui permet aux stagiaires de s'imprégner de la vie professionnelle, de confronter les connaissances théoriques acquises à l'école aux réalités quotidiennes du service public vise à accroître leur savoir faire et à affermir leur responsabilité. En conséquence, les chefs de service d'accueil sont invités à s'y investir pleinement.

Ils doivent définir avec les stagiaires les objectifs opérationnels et le contenu des activités de stage.

Ces stagiaires seront donc placés auprès de tuteurs de stage qui s'emploieront à les initier à l'utilisation des procédures, des méthodes et des outils administratifs tout en veillant à leur bonne intégration.

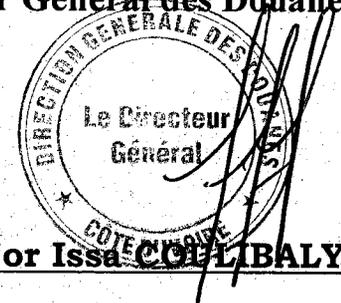
Il importe de rappeler, à cet égard, qu'au cours de cette période de formation qui sera impérativement couronnée par une note, les stagiaires seront astreints à la discipline générale de l'Administration notamment en ce qui concerne :

- La déontologie,
- L'éthique professionnelle
- Les horaires de travail administratif

Toutes difficultés dans la conduite de cette formation seront portées à la connaissance du Directeur de la Formation et de la Documentation.

J'en appelle aux directeurs, sous directeurs et directeurs Régionaux ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs afin que cette importante phase de formation de ces agents appelés à renforcer nos effectifs se déroule dans les meilleures conditions.

Le Directeur Général des Douanes



Col. Major Issa COULIBALY